



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste du Tarn

Budokan 55 rue Angely Cavaillé 81000 Albi

Tel Port: 06 12 25 17 32

Mail : d.gleizes.foyer.orival@orange.fr

La Commission Cycliste 81

SAMEDI 5/05/2018 - SOREZE

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE

**NOM DE L'EPREUVE : CHAMPIONNAT REGIONAL « OCCITANIE »
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL**

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Total kms	Récompenses
<i>Séniors & Espoirs</i>	13H	A partir de 14H30	20 km	<i>Bouquet</i>
<i>Juniors & Vétérans</i>	13H	A partir de 14H30	20 km	<i>Aux vainqueurs</i>
<i>Super Vétérans</i>	13H	A partir de 14H30	20 km	<i>Médailles aux</i>
<i>Anciens & Féminines</i>	13H	A partir de 14H30	20 km	<i>3 premiers</i>

Remise des dossards (lieu) : Salle des Fêtes de Sorèze

Itinéraire : consultable sur Openrunner – identifiant 8271035

Epreuve ouverte aux licenciés FSGT et aux catégories renseignées ci-dessus, disputée sous le règlement Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Tous les licenciés FSGT peuvent participer à cette épreuve mais seuls ceux de la région Occitanie (Pyrénées-Méditerranée) auront droit au Podium à condition qu'ils aient participé à 3 courses depuis le début de la saison.

Observations : Les coureurs devront être sur la ligne de départ 15 mn avant le départ.

En cas d'urgence, centre de secours de Sorèze.